RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00372
Numéro SIREN : 809 688 955
Nom ou dénomination : AGEKOM

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2017 sous le numéro de dépôt 7053

153372

19 SEP. 2017

753

AGEKOM
Société par Actions Simplifiée au Capital de 50 000 euros
Siège Social : 23 Bis rue de la Maison Rouge
77.185 Lognes
809 688 955 RCS MEAUX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le 31 juillet,

La société PMH, société par actions simplifiée au capital de 2.396.000 € dont le siège social est situé 15 avenue Jacques Parisot, 70800 Saint Loup Sur Semouse, immatriculée au RCS de Vesoul sous le numéro 801 204 793, représentée par son Président, P3G Participations, en la personne de son représentant légal, M. Jean-Charles Parisot,
Associé Unique de la société Agekom (« ***la Société*** »), société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, dont le siège social est situé 23 bis rue de la Maison Rouge, 77185 Lognes immatriculée au RCS de Meaux sous le numéro 809 688 955,

a statué sur l'ordre du jour suivant

(...)
- *Démission de PMH SAS de son mandat de Président de la Société ;*
- *Nomination du nouveau Président ;*
- *Pouvoirs pour les formalités.*

Après avoir exposé que :

(...)
- PMH SAS, a souhaité démissionner de son mandat de Président de la Société.

- P3G Participations est proposée aux fonctions de Président de la Société en lieu et place de PMH SAS.

L'Associé Unique a pris les décisions ci-après :

(...)

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé Unique prend acte de la démission de la société PMH S.A.S. de son mandat de Président de la Société à compter de ce jour et lui donne quitus entier et sans réserve de sa gestion.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de Président de la Société, en lieu et place de la société PMH SAS :

P3G Participations
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.027.907 €, ayant siège social 15 avenue Jacques Parisot, 70800 Saint Loup Sur Semouse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vesoul sous le numéro 507 900 439,
qui exercera ce mandat par l'intermédiaire de son représentant légal, M. Jean-Charles Parisot.

La société P3G Participations est désignée en qualité de Président de la Société Agekom à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

La société P3G Participations a d'ores et déjà accepté le mandat de Président de la Société Agekom et son représentant légal a déclaré n'être frappé d'aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

La société P3G Participations, par l'intermédiaire de son représentant légal, exercera ce mandat en application des dispositions légales et statutaires.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'une copie certifiée conforme à l'original ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres requises par la loi et les règlements en vigueur.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui sera transcrit dans le registre des décisions de l'Associé Unique.

Pour Copie certifiée conforme,
Le Président,
P3G Participations
Jean-Charles Parisot